

**MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE
ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1**

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE DE FORMATION

STAGE - HABILLEMENT : GESTION DE LA VENTE

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPERIEUR DE TRANSITION

CODE : 524121U21D1 CODE DU DOMAINE DE FORMATION : 501 DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX
--

**Approbation du Gouvernement de la Communauté française du 22 juillet 1998 ,
sur avis conforme de la Commission de concertation**

STAGE - HABILLEMENT : GESTION DE LA VENTE

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPERIEUR DE TRANSITION

1. FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité de formation doit :

- ♦ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire;
- ♦ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

L'unité de formation a pour but de favoriser un processus d'apprentissage et de conscientisation professionnelle dans des situations réelles de vente en habillement.

2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1. Capacités

L'étudiant sera capable, dans une situation donnée, d'adapter les méthodes et outils adéquats pour présenter un acte de vente de vêtements et accessoires.

2.2. Titre(s) pouvant en tenir lieu

Attestations de réussite des unités de formation:

- « Habillement : la vente »;
- ET
- « Habillement : organisation du travail »;
- ET
- « Habillement : connaissance de la mode ».

3. Horaire minimum de l'unité de formation : 160 p

3.1. Etudiant : 160 p

Code U
Z

Le nombre de périodes suivies par l'étudiant est mentionné sur le titre délivré.

3.2. Encadrement du stage

Classement du cours	Classement	Code U	Nombre de périodes par étudiant
Encadrement de stage – Habillement : gestion de la vente	C.T. P.P.	Y	3

4. PROGRAMME

4.1. Programme pour les étudiants

L'étudiant sera capable de:

- accueillir le client;
- détecter et respecter les besoins et attentes du client;
- appliquer des techniques et outils de vente de vêtements et accessoires;
- utiliser une caisse enregistreuse;
- comptabiliser les achats du client;
- emballer les achats : vêtements et accessoires;
- améliorer la surface de présentation et de circulation;
- réactualiser ou réassortir un étalage;
- veiller à l'ordonnance des rayons;
- assumer les responsabilités de réception des marchandises;
- assumer les responsabilités d'ouverture et de fermeture du magasin;
- assumer les responsabilités d'organisation interne du magasin;
- s'intégrer dans une équipe de travail.

4.2. Programme pour le chargé de cours

- signature de la convention par les 3 parties;
- supervision de la préparation du stage;
- supervision des activités avec visites obligatoires;
- évaluation générale du stage avec l'étudiant et proposition éventuelle de remédiation.

5. CAPACITES TERMINALES

A l'issue de cette unité de formation, l'étudiant sera capable d'appliquer l'ensemble des capacités déterminées dans le programme.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte de l'adéquation des comportements et des techniques de vente aux diverses situations.

6. CHARGE(S) DE COURS

Le chargé de cours sera un enseignant.

7. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Aucune recommandation particulière.